



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



PROJET DE BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE (BHNS)

Ligne Trévoux-Lyon

Bilan de la Concertation

de Mise en Compatibilité
des Documents d'Urbanisme (MECDU)

PARCIEUX

Table des matières

CHAPITRE 1. POURQUOI UNE CONCERTATION MECDU ?.....	3
CHAPITRE 2. LES MOYENS D'INFORMATION ET D'EXPRESSION MIS À LA DISPOSITION DU PUBLIC	7
2.1/ LES MOYENS D'INFORMATION MIS À LA DISPOSITION DU PUBLIC	7
2.2/ LES MOYENS D'EXPRESSION MIS À LA DISPOSITION DU PUBLIC	13
CHAPITRE 3. L'ANALYSE DES CONTRIBUTIONS ET LES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION	14
3.1/ ANALYSE DES CONTRIBUTIONS.....	14
3.2/ LES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION.....	14

CHAPITRE 1. POURQUOI UNE CONCERTATION MECDU ?

1.1/ LE CADRE DE LA CONCERTATION

1.1.1/ RAPPEL DU PROJET

Depuis 2019, la Région Auvergne-Rhône-Alpes assure la maîtrise d'ouvrage du projet de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) Trévoux-Lyon. Longue de 28 km, la future ligne permettra de relier sans correspondance le cœur du Val de Saône au quartier Part-Dieu. Cette ligne a pour objectif d'offrir un mode de transport respectueux de l'environnement et performant incitant à délaissier la voiture, désengorger les axes routiers et accompagner le développement du territoire en proposant une offre de transport public fiable et régulière complémentaire.

Le projet de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) Trévoux-Lyon :

- offrira aux habitants du Val de Saône, une alternative réelle à la voiture, grâce à un réseau de transport rapide, fiable et accessible à tous ;
- jouera ainsi un rôle structurant dans l'accompagnement du développement du territoire (résidentiel et économique) ;
- contribuera à décarboner les mobilités sur un territoire où les axes de circulation routière sont saturés.

Il comprend notamment :

- la création de 18 stations ;
- la création d'un dépôt de bus ;
- la réalisation d'aménagements pour les modes actifs ;
- l'installation de box vélos, à chaque station (entre 20 à 60 places).

Ce projet est conduit en partenariat avec la Métropole de Lyon, SYTRAL Mobilités, le Département de l'Ain, la Communauté de Communes de Dombes Saône Vallée, le Syndicat Mixte de transports de l'aire métropolitaine lyonnaise (SMT AML) et les communes du territoire.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes, par la conduite de ce projet, réaffirme son engagement en faveur de l'environnement et la transition énergétique.

Le tracé aujourd'hui :



Figure 1 : Tracé de la ligne de BHNS Trévoux-Lyon

1.1.2/ POURQUOI CONCERTER SUR LES ÉVOLUTIONS D'URBANISME : LE CADRE REGLEMENTAIRE

Dans le cadre de la création de la ligne de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) Trévoux-Lyon, la mise en compatibilité du document d'urbanisme de la commune de Parcieux est nécessaire pour la réalisation du projet.

Qu'est-ce qu'un document d'urbanisme ?

C'est un document public composé de plans, schémas, programmes et cartes, qui cadre l'aménagement et l'urbanisme à l'échelle d'une commune ou d'un territoire. Il garantit l'équilibre de l'aménagement et a pour objet de déterminer des règles touchant à l'affectation et à l'occupation des sols : Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), Plan Local d'Urbanisme (PLU), Plan Local d'Urbanisme-Habitat (PLU-H), carte communale, plans de sauvegarde et de mise en valeur, etc. Il traduit les ambitions de développement et d'aménagement d'un territoire et sert à cadrer l'urbanisation.

La Mise En Compatibilité des Documents d'Urbanisme (MECDU) est une procédure qui garantit la prise en compte d'un projet d'aménagement par les documents d'urbanisme. Elle contribue à adapter, modifier et actualiser ces documents afin que le projet soit réalisable. Cette procédure doit faire l'objet d'une évaluation environnementale lorsqu'elle emporte les mêmes effets qu'une révision (R.104-13-2° du Code de l'Urbanisme), ce qui est notamment le cas lorsqu'il est décidé d'ouvrir à l'urbanisation une zone à urbaniser qui, dans les six ans suivant sa création, n'a pas été ouverte à l'urbanisation (L.153-31-I-4° du Code de l'Urbanisme).

La création du futur P+R à Parcieux nécessite de faire évoluer la zone d'urbanisation future existante dans le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Parcieux. Ces aménagements requièrent au préalable la mise en compatibilité du document d'urbanisme concerné. Cette procédure de mise en compatibilité des documents d'urbanisme est soumise à évaluation environnementale, et doit faire l'objet d'une concertation. (L.103-2-1°-c du Code de l'urbanisme).

1.2/ LES OBJECTIFS DE LA CONCERTATION

Dans la continuité de la concertation préalable organisée du 1^{er} octobre au 15 novembre 2019, en application de l'article L103-2 du code de l'urbanisme, la présente concertation a pour ambitions :

- de présenter les modifications nécessaires au projet sur le document d'urbanisme actuel de Parcieux ;
- d'assurer l'information et la participation du public ;
- de recueillir les remarques, observations et propositions, et apporter des réponses.

Cette concertation s'est déroulée **du 03 septembre au 20 septembre 2025**, soit une période de trois semaines, définie au regard de l'importance et des caractéristiques du projet.

1.3/ LE PÉRIMÈTRE DE LA CONCERTATION

La présente concertation a pour vocation de répondre plus particulièrement aux directives de la loi n°2020-1525 du 7 décembre 2020 (notamment de son article 40), dite loi « ASAP ». Elle n'a pas pour vocation de discuter de l'opportunité du projet qui a déjà fait l'objet d'une concertation préalable réglementaire en 2019.

Une enquête publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) du projet est prévue fin 2025 qui emportera la Mise en Compatibilité des Documents d'Urbanisme (MECDU), objet de la présente concertation.

Les suites de la concertation

À l'issue de la concertation, l'ensemble des éléments recueillis fait l'objet du présent bilan, accessible sur le site internet <https://expression.auvergnerrhonealpes.fr/dialog/bhns-trevoux-lyon>

Ce bilan nourrira les décisions concernant le projet et viendra compléter les dossiers de mise en compatibilité des documents d'urbanisme qui seront déposés de manière concomitante au dossier d'enquête publique.

CHAPITRE 2. LES MOYENS D'INFORMATION ET D'EXPRESSION MIS À LA DISPOSITION DU PUBLIC

Afin que les habitants de la commune concernée par la concertation puissent s'informer et donner leur avis sur cette mise en compatibilité, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, maître d'ouvrage du projet, a mis à leur disposition plusieurs outils d'information et de participation.

2.1/ LES MOYENS D'INFORMATION MIS À LA DISPOSITION DU PUBLIC

2.1.1/ UN DOSSIER DE CONCERTATION

Le dossier de concertation préalable à la Mise en Compatibilité des Documents d'Urbanisme (MECDU) présente le projet de BHNS Trévoux-Lyon et la mise en compatibilité du document d'urbanisme du territoire concerné. Il indique également les modalités d'information et de participation du public dans le cadre de cette procédure de concertation.

Le dossier a été mis à disposition du public **en version papier, dans la mairie concernée** : Parcieux. Une version numérique a aussi été mise en ligne sur le site du projet :

(<https://expression.auvergnerhonealpes.fr/uploads/media/default/0001/64/28036c71aeaf99b7cd4d6d4e5121d62afd58a6bf.pdf>)

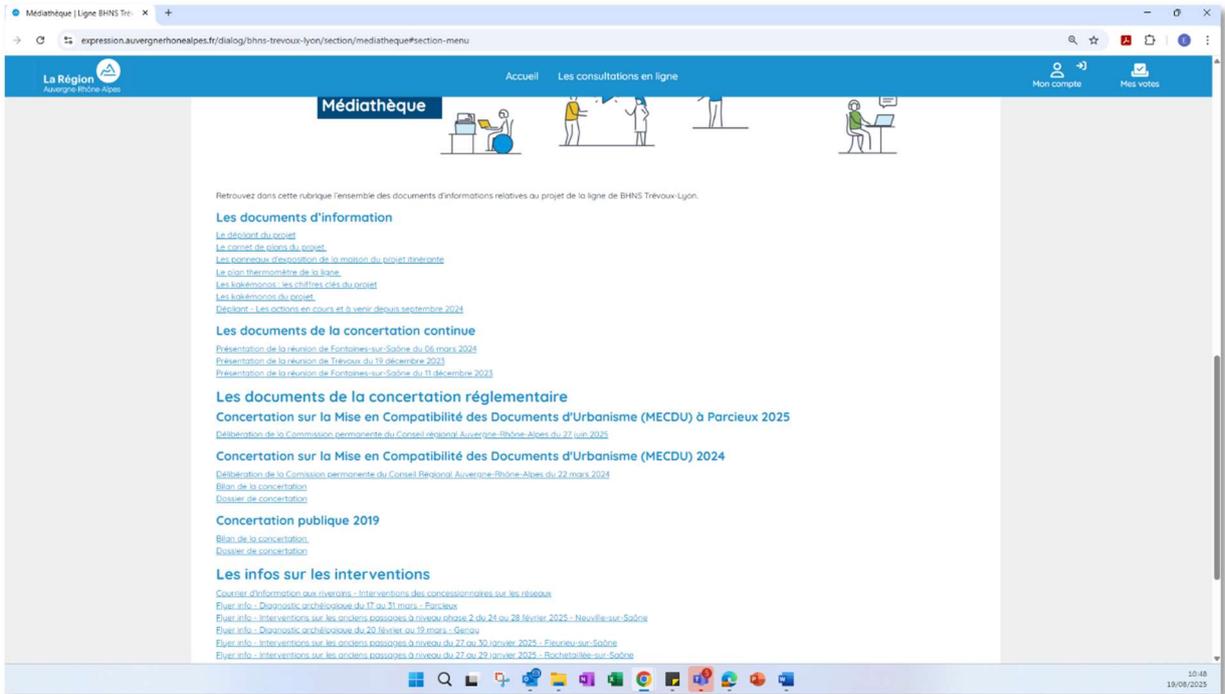


Figure 2 : Le dossier de concertation mis à disposition sur le site du projet

2.1.2/ LE SITE INTERNET DU PROJET

Un espace dédié à la concertation MECDU a été ouvert **sur le site du projet**.



Figure 3 : L'espace dédié à la concertation sur le site du projet

2.1.3/ LA CAMPAGNE D'INFORMATION

Les outils mis à disposition pour s'informer :

- des affiches apposées dans la mairie de Parcieux accompagnée de la délibération de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ;

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Ligne Trévoux-Lyon
PROJET DE BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE (BHNS)

Concertation MECDU
Mise en compatibilité des documents d'urbanisme du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Parcieux

DU 3 AU 20 SEPTEMBRE 2025
> À la mairie de Parcieux
> En ligne

Participez et donnez votre avis en ligne
<https://expression.auvergnerhonealpes.fr/dialog/bhns-trevoux-lyon>

auvergnerhonealpes.fr

Figure 4 : Affiche accompagnant la délibération de la Région

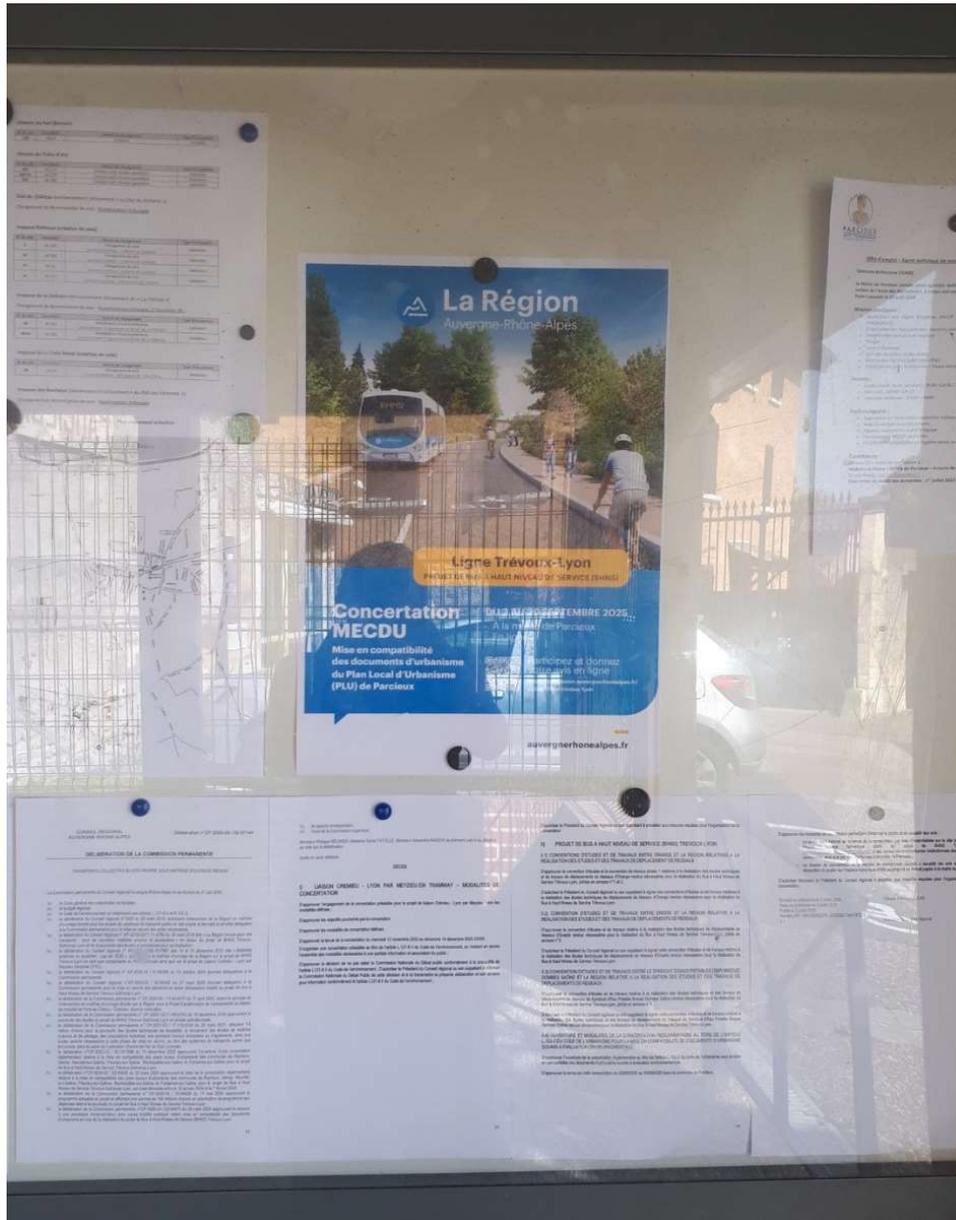


Figure 5 : Affichage en mairie de Parcieu

- Une communication sur le site internet de la commune de Parcieux

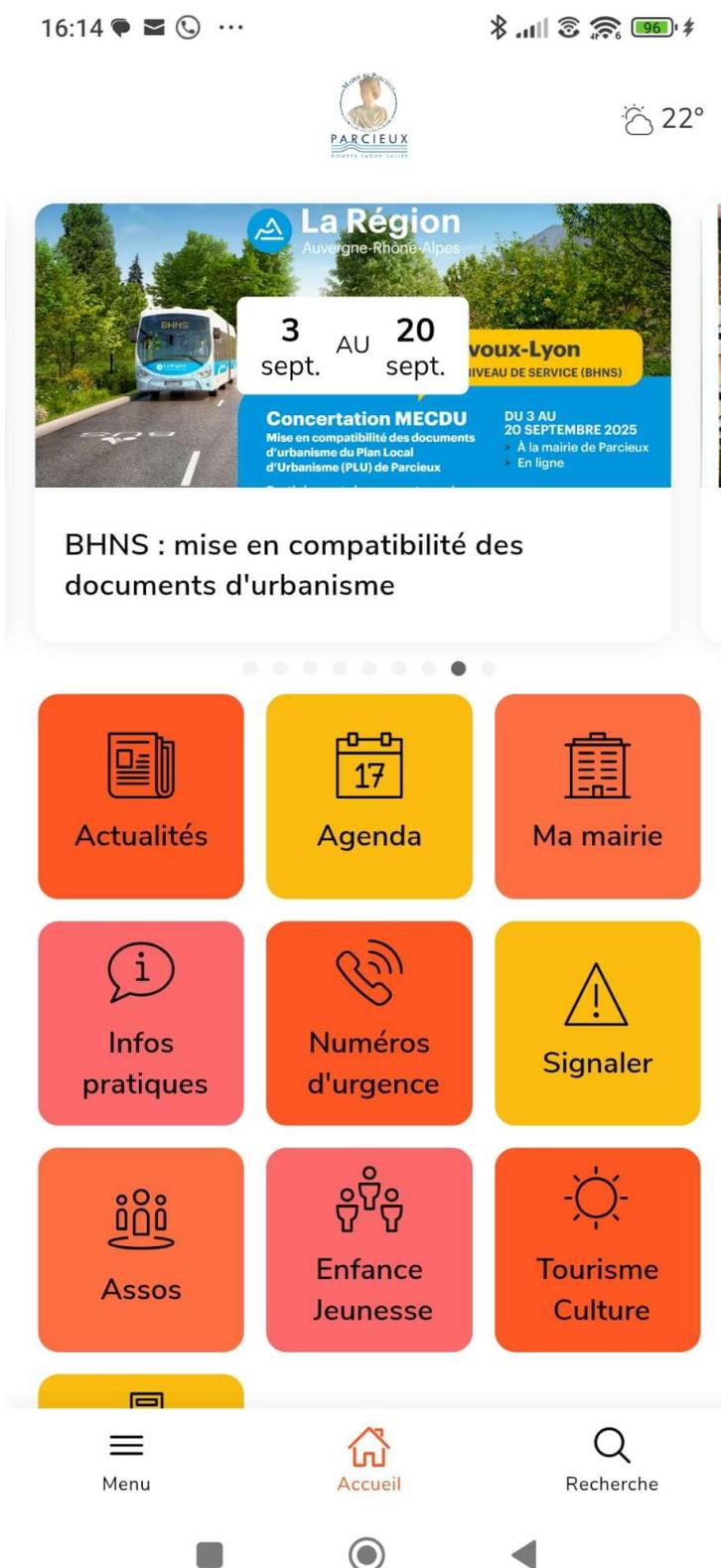


Figure 6 : Extrait de la page d'accueil du site internet de la commune de Parcieux



BHNS : mise en compatibilité des documents d'urbanisme

Dates 03 septembre - 20 septembre

Ajouter à mon agenda

Concertation réglementaire sur la mise en compatibilité des documents d'urbanisme de la commune de Parcieux / BHNS Trévoux-Lyon.

Le projet de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) Trévoux-Lyon, sous la maîtrise d'ouvrage de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, reliera le cœur du Val de Saône, au départ de Trévoux, au quartier de Lyon Part-Dieu, et sans correspondance. Longue de 23 km, la ligne traversera 16 communes de l'Ain et de la Métropole de Lyon et desservira 18

Figure 7 : Extrait du site internet de la commune de Parcieux

2.2/ LES MOYENS D'EXPRESSION MIS À LA DISPOSITION DU PUBLIC

- Des registres papier de concertation, disponibles dans la mairie de Parcieux

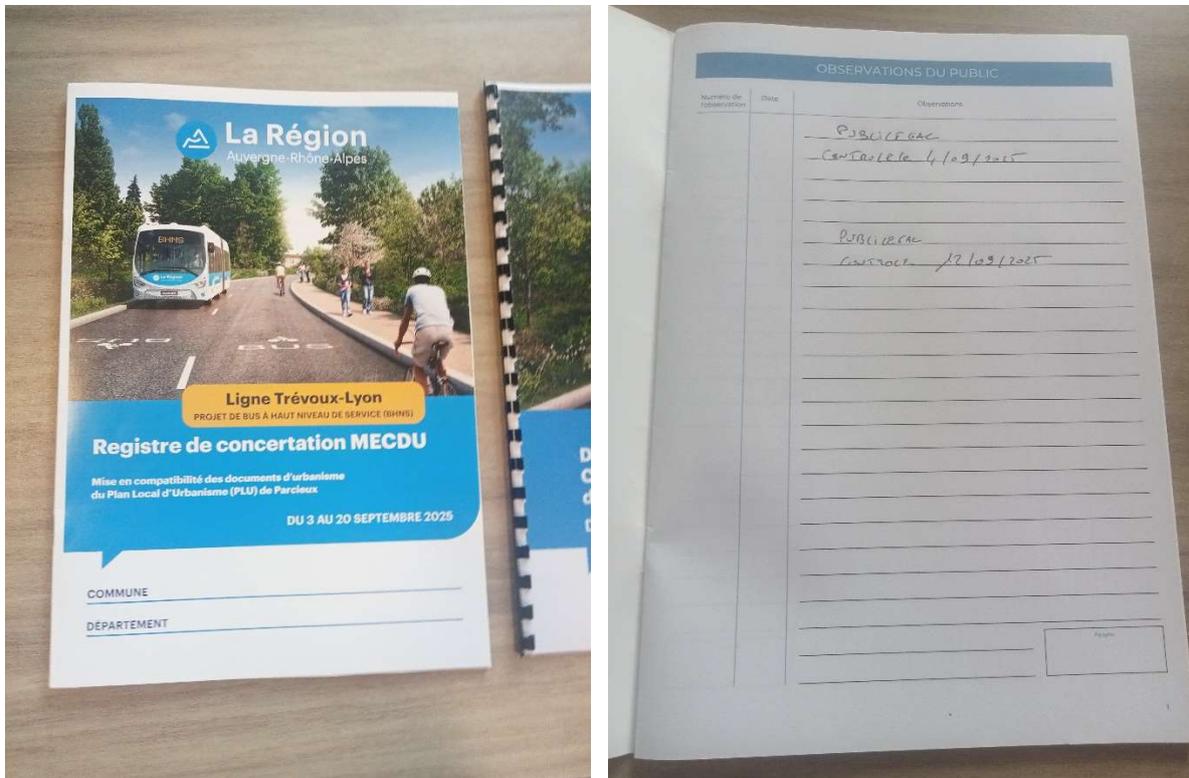


Figure 8 : Registre de concertation en mairie de Parcieux

- Le site internet dédié au projet <https://expression.auvergnerhonealpes.fr/dialog/bhns-trevoux-lyon> pour déposer une contribution écrite.

The screenshot shows the website interface for the public consultation. At the top, there is a blue header with the 'La Région Auvergne-Rhône-Alpes' logo on the left, and navigation links for 'Accueil' and 'Les consultations en ligne' in the center. On the right, there are icons for 'Mon compte' and 'Mes votes'. The main content area has a white background with the title 'CONCERTATION MECDU - PARCIEUX' in blue. Below the title, there is a paragraph of text: 'Dans le cadre du projet de ligne de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) entre Trévoux et Lyon, une concertation relative à la Mise en Compatibilité du Document d'Urbanisme (MECDU) du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Parcieux est organisée du 3 au 20 septembre 2025. Pour vous exprimer, ce module en ligne est à votre disposition, et le dossier de concertation est consultable directement sur le site du projet en cliquant [icône]. La création d'un compte est nécessaire pour pouvoir déposer un avis sur le module en ligne. Vous pouvez également vous informer et vous exprimer directement en mairie de Parcieux (4 route de Genay) aux horaires suivants : Mardi : 17h-19h / Mercredi : 10h-12h / Vendredi : 15h-19h. Sur place, le dossier de concertation est consultable, et un registre papier est mis à disposition pour recueillir vos avis.' At the bottom of the content area, there is a button labeled 'Déposer mon avis' with a lock icon.

- La boîte mail du projet : contact@bhns-trevoux-lyon.fr

CHAPITRE 3. L'ANALYSE DES CONTRIBUTIONS ET LES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION

Le présent bilan vise à prendre en compte l'ensemble des contributions exprimées sur le site internet <https://expression.auvergnerhonealpes.fr/dialog/bhns-trevoux-lyon>, par courriel à l'adresse suivante : contact@bhns-trevoux-lyon.fr, et sur les registres papier mis à disposition dans la mairie de Parcieux.

3.1/ ANALYSE DES CONTRIBUTIONS

Malgré l'ensemble de la communication amont ainsi que les différents moyens d'information mis à la disposition du public, la concertation sur la mise en compatibilité du document d'urbanisme de Parcieux a recueilli une unique contribution.

Cependant cette contribution ne porte pas sur l'objet de la Mise en Compatibilité du PLU de Parcieux mais sur l'opportunité du projet.

3.2/ LES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION

Le présent bilan sera présenté au rapport du conseil permanent pour approbation. Il sera annexé aux dossiers de mise en compatibilité des documents d'urbanisme qui seront déposées de manière concomitante au dossier d'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique du projet.

S'informer, poser une question tout au long du projet



Rendez-vous sur le site internet du projet :

<https://expression.auvergnerrhonealpes.fr/dialog/bhns-trevoux-lyon>

Maître d'ouvrage



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Partenaires

AIN⁰¹
le Département

MÉTROPOLE
GRAND LYON

DOMBES
SAÔNE VALLÉE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

SMT AIRE
MÉTROPOLITAINE
LYONNAISE
syndicat mixte de transport

SYTRAL
MOBILITÉS